



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

1110, chemin Principal  
Saint-Joseph-du-Lac (Québec)  
J0N 1M0  
Tél : 450-623-1072  
Fax : 450-623-2889  
Site internet : sjdl.qc.ca

## DEMANDE DE PERMIS REMBLAI/DÉBLAI

EXCAVATION AVEC DÉPLACEMENT DES MATÉRIAUX

Coût 50 \$

Date de la demande : \_\_\_\_\_ Demande reçue le : \_\_\_\_\_

### IDENTIFICATION

<input type="checkbox"/> Propriétaire		<input type="checkbox"/> Demandeur (procuration obligatoire)	
Nom : _____	_____	Ville : _____	_____
Adresse : _____	_____	Code Postal : _____	_____
Téléphone : _____	_____	Courriel : _____	_____

### INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX

Emplacement des travaux : _____		Usage actuel : _____	Usage projeté : _____
Date prévue des travaux : _____	Date prévue de la fin des travaux : _____	Coût approximatif des travaux : _____	
<b>Entrepreneur exécutant les travaux :</b>		<input type="checkbox"/> Cocher si propriétaire	
Nom : _____	_____	Téléphone : _____	_____
Adresse : _____	_____	Code postal : _____	_____
Ville : _____	_____	No RBQ : _____	_____
		No NEQ : _____	_____
<b>Autres professionnels :</b>			
Nom : _____	_____	Téléphone : _____	_____
Contact : _____	_____	Courriel : _____	_____

### DOCUMENTS REQUIS

### ANNEXE

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un plan projet d'implantation en un exemplaire (une copie papier et une copie numérique) indiquant, de façon non limitative, les informations suivantes :             <ul style="list-style-type: none"> <li>a) La dimension et la superficie du terrain;</li> <li>b) La localisation des lignes de rues, leurs dimensions et le caractère privé ou public;</li> <li>c) La localisation projetée des constructions, bâtiments ou ouvrages, incluant ses dimensions, les marges d'implantation ainsi que tout élément, actuel ou projeté, susceptible d'affecter la construction;</li> <li>d) La localisation des espaces de stationnement (allée de circulation et cases de stationnement), des entrées charretières, des allées véhiculaires et des espaces de chargement et de déchargement (s'il y a lieu);</li> <li>e) La localisation des servitudes, passages, sentiers, infrastructures, lignes de transmission électrique, égouts et autres équipements ou infrastructures susceptibles d'affecter la construction (s'il y a lieu);</li> <li>f) L'identification et la localisation du réseau hydrique, incluant les lacs, les cours d'eau, les milieux humides, la détermination de la limite du littoral et les rives, etc.;</li> <li>g) La localisation du système autonome de traitement des eaux usées, du système de prélèvement d'eau, du système de géothermie (s'il y a lieu).</li> </ul> </li> <li>• Un plan de gestion comprenant :             <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Les raisons justifiant le remblai ;</li> <li>b) La superficie à remblayer, ainsi que l'épaisseur du remblai projeté ;</li> <li>c) Une preuve de provenance de la terre qui servira à remblayer;</li> </ul> </li> </ul>	<p style="text-align: center;">□</p> <p style="text-align: center;">□</p>
--	---



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

1110, chemin Principal  
Saint-Joseph-du-Lac (Québec)  
JON 1M0  
Tél : 450-623-1072  
Fax : 450-623-2889  
Site internet : sjdl.qc.ca

## DEMANDE DE PERMIS REMBLAI/DÉBLAI

### EXCAVATION AVEC DÉPLACEMENT DES MATÉRIAUX

Coût 50 \$

#### ENGAGEMENT – Document requis

- Une copie de l'engagement dûment signé par le demandeur et, si ce demandeur est une personne morale, également par les administrateurs ou dirigeants, à l'effet que le remblai sera exempt de tout contaminant. Cet engagement inclut l'obligation de procéder à la réhabilitation du site, à ses frais, si le remblai contient une contamination supérieure aux critères prévus pour l'usage projeté, conformément aux normes et guides du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.



#### DÉCLARATION

Je certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards vrais et exacts.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

#### À noter :

- 1- Le fonctionnaire désigné pour l'évaluation de la demande peut demander toute autre information jugée nécessaire.
- 2- Les documents requis pour déposer une demande de permis doivent être remplis de manière indélébile afin de garantir leur lisibilité et leur conformité.
- 3- Un test de contamination des sols peut être exigé par le fonctionnaire désigné.